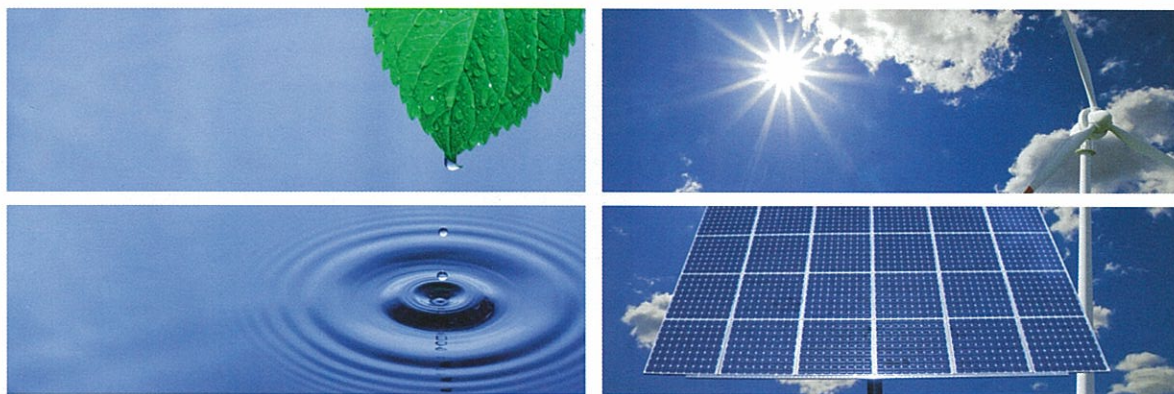


LE CABINET D'AVOCATS BISMUTH PRÉSENT DANS LE DROIT DES ÉNERGIES

Le Cabinet Bismuth, déjà réputé dans le droit des nouvelles technologies, accroît ses compétences, et mobilise son savoir faire en intégrant dans ses activités un nouveau secteur du droit en plein devenir.



Le Cabinet Bismuth, reconnu depuis l'origine dans les domaines innovants du droit, s'investit sur les questions liées au Droit des Énergies (le développement des énergies renouvelables, la sortie du nucléaire, l'après-pétrole).

Renaud-Jean Chaussade, qui dirige le département Droit public, est responsable au sein du Cabinet du développement du domaine de compétences dédié au secteur de l'énergie. *“Les questions énergétiques sont tout à la fois notre défi et notre avenir. Un point d'équilibre est à trouver entre les énergies traditionnelles et les énergies renouvelables. Cette opération prendra du temps. D'un point de vue juridique, elle fait d'ores et déjà l'objet d'une production foisonnante de normes et de projets d'envergure mondiale, nationale et locale.*

Nous avons développé des compétences dans les nouvelles technologies appliquées à l'environnement. C'est le cas pour l'éolien, le photovoltaïque, les biomasses ou encore les systèmes de gestion d'économie d'énergie” nous a déclaré Renaud-Jean Chaussade.



RENAUD-JEAN CHAUSSADE

PERSPECTIVES

Le Droit des Énergies exige de mobiliser des compétences dans tous les secteurs du droit, public et privé.

C'est par exemple le cas du droit de l'urbanisme qui régit l'occupation et l'utilisation des sols à des fins énergétiques.

Le Cabinet Bismuth conseille tant les acteurs publics que privés sur ces sujets. *“Les collectivités territoriales disposent parfois de réserves foncières importantes qui leur permettent de promouvoir l'implantation sur leur territoire d'entreprises qui portent des projets en matière d'énergie”*, souligne Renaud-Jean Chaussade.

Autre sphère d'intervention privilégiée du Cabinet Bismuth : les entreprises de la filière des énergies renouvelables. Le Cabinet les accompagne pour sécuriser leur action aussi bien sur les conditions juridiques d'exploitation des sources d'énergie que sur la contractualisation avec les partenaires publics et privés.

Le Cabinet Bismuth s'attache aussi à donner une dimension internationale à son action dans le domaine des énergies. Il est tout particulièrement présent au Brésil où le secteur énergétique est en pleine expansion.